



Communiqué de presse

30 MAI 2011-30 MAI 2021 : 10 ANS POUR LE CHANTIER PAIX ET SECURITE DE L'UEMOA

Lorsque, le 10 janvier 1994 à Dakar, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) était portée sur les fonts baptismaux, nul ne pouvait présager de l'ampleur de la dégradation de la situation sécuritaire dans l'espace communautaire.

En effet, au fil de son existence et de l'évolution de l'ambitieux chantier d'édification de cet espace économique harmonisé et intégré en Afrique de l'Ouest qu'ont lancé ses pères fondateurs, l'UEMOA a dû, très tôt, faire face notamment, à l'instabilité récurrente des institutions républicaines de certains de ses membres, à des conflits internes, à la recrudescence de trafics de tous genres, au développement accéléré du terrorisme international, à la persistance de mouvements identitaires....

En a résulté un climat d'insécurité au sein des Etats et au niveau de l'espace sous régional, dont les effets néfastes sur les économies et l'impact négatif sur les politiques d'intégration se sont vite manifestés et fait sentir.

Prenant donc pleinement conscience que la paix et la sécurité s'imposaient désormais comme des conditions sine qua non du succès du développement des Etats et de l'intégration régionale, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont, lors de leur Conférence extraordinaire du 30 mai 2011 à Lomé, en République Togolaise, décidé de faire de la question de la paix et de la sécurité, un chantier majeur de l'Union.

Décision historique et salubre, dont les dirigeants de l'Union ont assuré la mise en œuvre avec la plus grande diligence, sous le leadership de SEM Macky SALL, Président de la République du Sénégal, à qui ils ont confié la présidence du Comité de haut niveau sur le chantier paix et sécurité de l'UEMOA qu'ils ont créé dès le 6 juin 2012.

Ce dixième anniversaire offre l'opportunité à l'Organe exécutif de l'Union qu'est la Commission de l'UEMOA, de saluer cette vision des Chefs d'Etat, au regard des principaux acquis engrangés, dont, à titre illustratif :

- 👉 l'adoption en 2013, de la politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la paix et de la sécurité ;
- 👉 la mise en place de la Délégation générale à la paix et à la sécurité au sein de la Commission de l'UEMOA;
- 👉 l'adoption d'un Programme stratégique pour la paix et la sécurité dans l'espace UEMOA ;
- 👉 l'adoption d'un Plan d'action pour la paix et la sécurité ;
- 👉 la mise en œuvre d'un Accord-cadre de coopération en matière de sécurité et de renseignement entre les Etats membres de l'Union ;
- 👉 la mise en œuvre d'un Mécanisme de veille et d'alerte précoce de l'UEMOA ;
- 👉 l'appui substantiel au renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité du Burkina, du Mali et du Niger, trois pays de l'Union et membres de la ligne de front du G5 Sahel ;
- 👉 la mise en place d'un Fonds régional de sécurité ;
- 👉 le renforcement de la coopération avec les organisations internationales œuvrant en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel.

C'est le lieu pour la Commission de l'UEMOA de saluer l'engagement de tous les acteurs de ce chantier toujours en construction, et de les inviter à davantage d'abnégation, car les défis à relever sont encore nombreux et complexes.

Faut-il le rappeler, le combat pour la paix et la sécurité n'est jamais gagné d'avance. C'est une lutte de longue haleine, qui nécessite, sinon exige la contribution de tous et de chacun. C'est ainsi que nous pourrons ensemble construire cet espace stable de sécurité et de paix, qui garantit l'essor économique des Etats avec pour but ultime, le bien-être des populations.

Plus d'informations sur l'UEMOA : www.uemoa.int

Ouagadougou, 30 mai 2021

La Direction de la Communication